

## Note de présentation brève et synthétique Compte administratif 2020

Aux termes des dispositions de l'article 5211-36 du Code Général des collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L.2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en conseil d'Etat."

Ces dispositions s'appliquent également aux établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif présente, après clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Président. Il retrace les opérations réalisées au cours de l'année. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif a été approuvé par le Conseil communautaire le 9 mars 2021.

**Les résultats 2020 s'établissent comme suit :**

Section investissement		Section fonctionnement	
Recettes	2 088 917,71	Recettes	13 975 232,68
Dépenses	2 392 886,42	Dépenses	12 912 725,30
Résultat de l'exercice	- 303 968,71	Résultat de l'exercice	1 062 507,38
Résultat antérieur reporté	- 420 958,13	Résultat antérieur reporté	810 596,76
<b>Résultat final</b>	<b>- 724 926,84</b>	<b>Résultat final</b>	<b>1 873 104,14</b>

### 1. Section de fonctionnement :

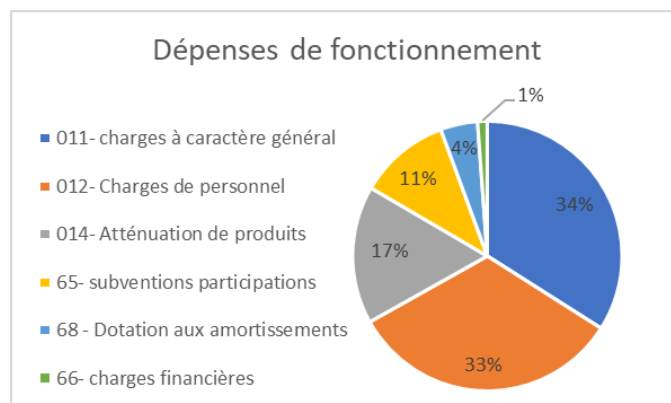
Elle retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services de la communauté.

#### a. Les dépenses de fonctionnement :

Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- Masse salariale : 4,243 M €
- Charges d'exploitation : 4,384 M € (prestations de services, entretien et réparations, dépenses de voirie, assurances, fournitures, achat de matières premières, fluides...)
- Subventions et participations : 1,413 M € (subventions d'équilibre aux budgets annexes : action économique, Office de tourisme, multiple rural - CIAS,), subventions aux associations et participations à différents organismes (EPFL, SYDEC...), indemnités des élus
- Charges financières : 150 K€
- Atténuations de produits : 2,132 M€ (attributions de compensations aux communes membres)

Dépenses de fonctionnement	12 912 725
011- charges à caractère général	4 384 978
012- Charges de personnel	4 243 962
014- Atténuation de produits	2 132 598
65- subventions participations	1 413 934
68 - Dotation aux amortissements	574 824
67- Produits exceptionnels	11 656
66- charges financières	150 773



Comparaisons par rapport au compte administratif 2019 :

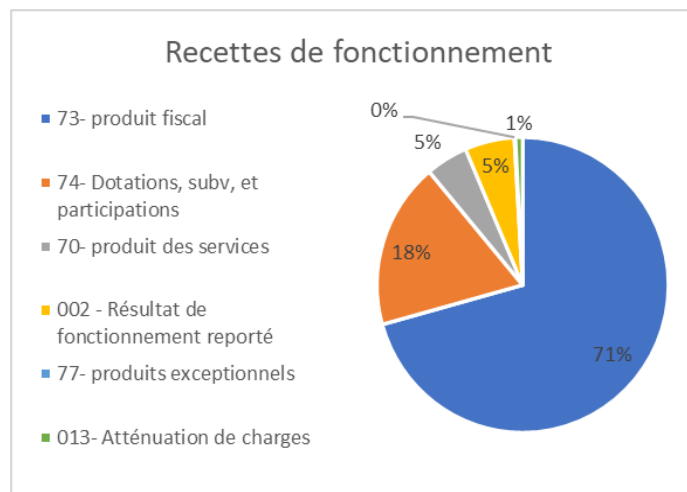
Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 2,85% entre 2019 et 2020. Les postes de dépenses ayant augmenté sont les charges à caractère général (+3,66%) et la masse salariale (+7,97%). La progression des charges de personnel s'explique par l'harmonisation du régime indemnitaire, le recrutement de personnel dont notamment une directrice crèche familiale, un chargé réseau lecture publique, un chargé informatique.

#### b. Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Produits des services : 689 K€ (services payés par l'utilisateur) (+4,80%/2019) : Malgré la crise sanitaire les recettes se sont maintenues avec une légère progression. En effet, les ALSH du territoire ont accueilli davantage d'enfants par rapport aux années précédentes.
- Produit des impôts (détail ci-après) : 10 ;432 M €, (+4,10%) la dynamique des bases d'impositions permet une augmentation de ces recettes.
- Dotations et participations : 2,688 M € (+9,9% / 2019) - Dotations de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAF pour le fonctionnement des services : La CAF a maintenu ses prestations qu'il y ait eu une baisse de fréquentation liées à la crise sanitaire (crèche) ou une fréquentation en hausse (ALSH). La dotation Globale de fonctionnement a augmenté, en effet, la hausse de la dotation intercommunale permet de « compenser » la baisse de la dotation de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement	14 785 829	%
73- produit fiscal	10 432 971	71%
74- Dotations, subv, et participations	2 688 837	18%
70- produit des services	689 488	5%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	810 597	5%
77- produits exceptionnels	18 326	0%
013- Atténuation de charges	117 597	1%
76- Produits financiers	27 746	0%
75- autres produits	268	0%



**Fiscalité :**

- Taux fiscalité :

Taxe d'habitation : 10,82%

Taxe foncière bâti : 2,39%

Taxe foncière non bâti : 12,86%

Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 25,48%

- Produits de la fiscalité – Impôts économiques : 3 742 735 €

Cotisation foncière des entreprises	2 631 554 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	851 959 €
<b>Total contribution économique territoriale</b>	<b>3 483 513 €</b>
Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales	138 052 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	121 170 €
<b>TOTAL IMPOT ECONOMIQUE</b>	<b>3 742 735 €</b>

Produits de la fiscalité – Impôts des ménages : sans TEOM : 3 934 272 € / avec TEOM : 6 550 054 €

Taxe habitation	3 003 586 €
Taxe sur le foncier bâti	565 930 €
Taxe foncier non bâti	174 489 €
Taxe additionnelle foncier non bâti	40 149 €
Taxe GEMAPI	150 118 €
<b>TOTAL IMPOT MENAGE</b>	<b>3 934 272 €</b>
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	2 615 782

- Total impôt économique et impôt ménage : 10 292 789 € (avec TEOM)

## 2. Section d'investissement :

### a. Les dépenses d'investissement :

La section dépenses d'investissement s'élève à 2 819 845 €

Le remboursement en capital de la dette s'élève à : 910 287

Les principaux investissements de l'exercice 2020 sont les suivants :

Pour les opérations d'investissements de travaux (chapitre 23) :

- Programme de voirie : 776 331 €

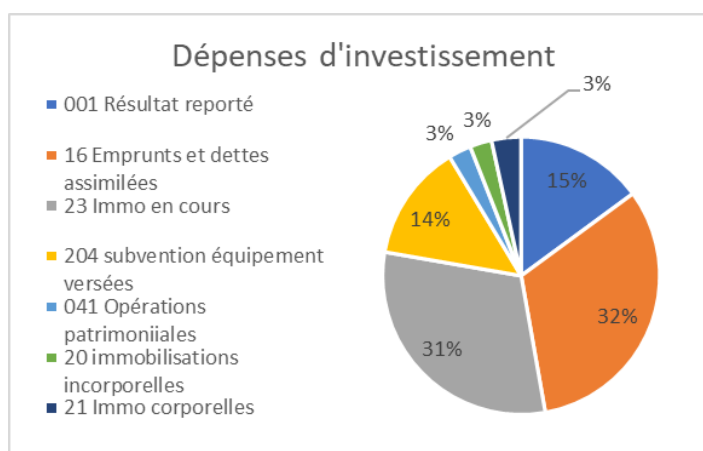
Pour les frais d'études, chapitre 20 :

- Frais d'étude liées aux documents d'urbanisme : 35 200 €

Pour les subventions d'équipements (chapitre 204)

- Principalement subvention SYDEC pour le numérique : 287 518 €

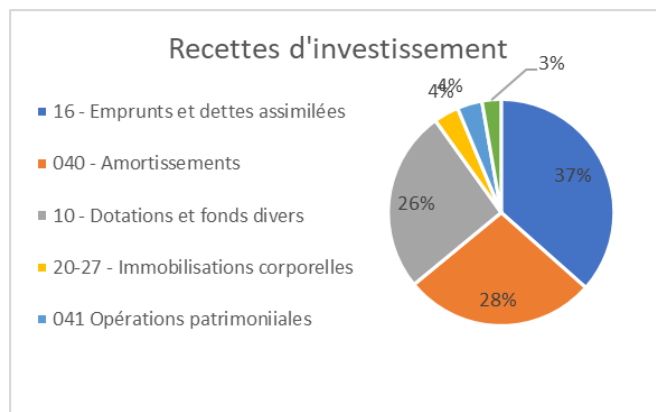
Dépenses d'investissement	2 819 845	%
001 Résultat reporté	420 958	15%
16 Emprunts et dettes assimilées	910 287	32%
23 Immo en cours	861 030	31%
204 subvention équipement versées	384 000	14%
041 Opérations patrimoniales	74 500	3%
20 immobilisations incorporelles	71 890	3%
21 Immo corporelles	97 180	3%



## b. Les recettes d'investissement :

La section recettes d'investissement s'élève à 2 088 918 €.

Elles sont constituées par :



Recettes d'investissement	2 088 918	%
16 - Emprunts et dettes assimilées	763 084	37%
040 - Amortissements	574 824	28%
10 - Dotations et fonds divers	544 158	26%
20-27 - Immobilisations corporelles	74 961	4%
041 Opérations patrimoniales	74 500	4%
13 - Subventions d'investissement reçues	57 390	3%

- Le fonds de compensation de la TVA : 55 200 €
- Les subventions et participations de l'Etat, de la Région et du Département : 57 390 €

## 3. Budgets consolidés

### a. Dépenses de fonctionnement

	Principal	BA Action éco	BA Office Tourisme	BA Multiple Rural	Consolidé	%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>12 912 725</b>	<b>331 205</b>	<b>148 002</b>	<b>38 471</b>	<b>13 430 403</b>	<b>100%</b>
011- charges à caractère général	4 384 978	41 881	40 256	1 138	4 468 253	33%
012- Charges de personnel	4 243 962	49 982	103 262		4 397 206	33%
014- Atténuation de produits	2 132 598				2 132 598	16%
65- Subventions participations	1 413 934	58 477			1 472 411	11%
68- Dotation aux amortissements	574 824	157 556	4 484	36 006	772 869	6%
66- Charges financières	150 773	23 310		823	174 906	1%
67- Charges exceptionnelles	11 656			504	12 160	0%

### b. Recettes de fonctionnement

	Principal	BA Action éco	BA Office Tourisme	BA Multiple Rural	Consolidé	%
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>15 596 726</b>	<b>407 714</b>	<b>171 165</b>	<b>39 386</b>	<b>16 214 992</b>	<b>100%</b>
73- produit fiscal	10 432 971				10 432 971	64%
74- Dotations, subv, et participations	2 688 837				2 688 837	17%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	810 597	100 580	16 131	6 180	933 487	6%
002- Résultat de fonctionnement reporté	810 897				810 897	5%
70- produit des services	689 488		6 078		695 566	4%
75- autres produits	268	283 080	148 956	33 206	465 509	3%
013- Atténuation de charges	117 597				117 597	1%
77- produits exceptionnels	18 326	24 055			42 382	0%
76- Produits financiers	27 746				27 746	0%

### c. Dépenses d'investissement

	Principal	BA Action éco	BA Office Tourisme	BA Multiple Rural	Consolidé	%
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>2 813 845</b>	<b>408 568</b>	<b>8 462</b>	<b>7 367</b>	<b>3 238 242</b>	<b>20%</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	910 287	56 536		7 367	974 190	6%
23 Immo en cours	861 030	30 493			891 522	5%
204 subvention équipement versées	384 000	47 238			431 238	3%
001 Résultat reporté	420 958				420 958	3%
21 Immo corporelles	91 180	215 829	8 462		315 471	2%
041 Opérations patrimoniales	74 500	55 972			130 472	1%
20 immobilisations incorporelles	71 890	2 500			74 390	0%

### d. Recettes d'investissement

	Principal	BA Action éco	BA Office Tourisme	BA Multiple Rural	Consolidé	%
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>2 031 527</b>	<b>513 012</b>	<b>14 343</b>	<b>132 323</b>	<b>2 748 596</b>	<b>100%</b>
040 - Amortissements	574 824	157 556	4 484	36 006	772 869	28%
16 - Emprunts et dettes assimilées	763 084	1 750		400	765 234	28%
10 - Dotations et fonds divers	544 158				544 158	20%
001 Résultat d'investissement reporté		297 734	9 859	95 917	403 511	15%
041 Opérations patrimoniales	74 500	55 972			130 472	5%
20-27 - Immobilisations corporelles	74 961				74 961	3%
13 - Subventions d'investissement reçues	57 390				57 390	2%

#### 4. La dette

L'encours de la dette au 31.12.2020 s'établit à 6 030 378 € pour le budget principal et sur l'intégralité des budgets à 6 888 583 €. La dette est constituée exclusivement d'emprunts à taux fixes. La capacité de désendettement est de 3,80 ans sur le budget consolidé.

#### 5. Ratios et niveau d'épargne

	Général	Action économique	Office Tourisme	Multiple Rural	Consolidé	EPCI de même strate
Population	24 369	24 369	24 369	24 369	24 369	
1. Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/ habitant	414 €	7 €	6 €	0 €	427 €	289 €
7. Dépenses de personnel / DRF	42,1%	28,8%	72,0%	0,0%	42,3%	39,2%
4. Dépenses d'équipement / habitant	58 €	12 €	0 €	- €	70 €	78 €
10. Dépenses d'équipement / Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) = taux d'équipement	12,0%	96,4%	5,5%	0,0%	14,0%	22,7%
5. Encours de dette / habitant	247 €	35 €	- €	0 €	283 €	191 €
11. Dette / RRF = taux d'endettement (seuil alerte >150%)	51,4%	277,1%	0,0%	21,9%	56,4%	56%
8. Capacité de désendettement en année (seuil alerte >10 ans)	3,68	6,37	-	0,24	3,80	
3. RRF / habitant	481 €	13 €	6 €	1 €	501 €	341 €
2. Produits des impositions directes / habitant	301 €	- €	- €	- €	301 €	275 €
6. Dotation globale de fonctionnement / habitant	44 €	- €	- €	- €	44 €	48 €
9. Marge d'autofinancement courant = (DRF + remboursement dette)/ RRF	93,8%	74,9%	92,6%	29,6%	93,1%	90%

\* Source : les collectivités territoriales en chiffres 2020- Ministère de l'Intérieur / Ministère de la cohésion des territoires

Capacité d'autofinancement	Général	Action économique	Office Tourisme	Multiple Rural	Consolidé
Recettes réelles de fonctionnement	11 725 038	307 135	155 034	33 206	12 220 413
Dépenses réelles de fonctionnement	9 936 933	150 340	143 518	1 642	10 232 433
= Epargne de gestion	1 788 105	156 795	11 516	31 564	1 987 980
- Charges financières (intérêts)	150 773	23 310	0	823	174 906
= Epargne brute	1 637 332	133 485	11 516	30 741	1 813 074
- Remboursement du capital	910 287	56 536	0	7 367	974 191
= Epargne nette	727 045	76 949	11 516	23 374	838 884

#### 6. Effectifs de la collectivités et charges de personnel

Les charges de personnel en 2020 se sont élevées à 4,243 M d'€.

- *Equivalents temps plein (ETP) moyen annuel tous statuts confondus :*  
2019 : 97,79 ETP soit 191 agents 2020 : 107,76 ETP pour 187 agents

- *Effectif par statut*

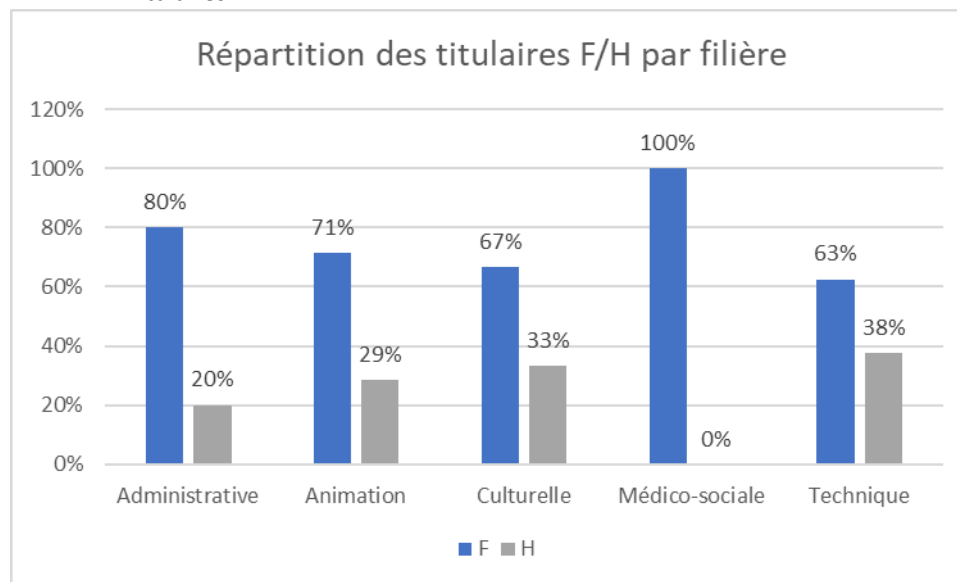
	CDD	CDD permanent	CDI	Apprentissage	Titulaire	Total général
2019	97	10	13		71	191
2020	78	20	10	1	78	187

- *Emploi permanent par catégories*

	CDI et CDD permanents				Titulaires			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total
2019	3	3	17	23	9	7	55	71
2020	2	3	25	30	10	6	57	73

- *Répartition Hommes/Femmes par filière emploi permanents*

- Titulaires



- Contractuels Permanents et CDI

Quelle que soit la filière, l'ensemble des contractuels permanents et CDI sont des femmes.